

PROGRAMME NATIONAL FSE+ EMPLOI - INCLUSION - JEUNESSE - COMPÉTENCES

Résumé de l'appel à projets à paraître

RÉGION ADMINISTRATIVE : Ile-de-France

PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE : Seine-Saint-Denis

SERVICE GESTIONNAIRE : DEI - Service FSE

CODE ET INTITULE : IDF-OI1632 Ile-de-France_CD93_Actions de lutte contre les violences faites aux femmes 2026-2028

PROGRAMME : Programme national FSE+ Emploi - Inclusion - Jeunesse - Compétences

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :

1.I Promouvoir l'intégration sociale des personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, y compris les personnes les plus démunies et les enfants

CATÉGORIE DES CANDIDATS ÉLIGIBLES (porteurs de projets) :

Cet appel à projets vise les structures, publiques ou privées, œuvrant dans la lutte contre les violences faites aux femmes.

MONTANT TOTAL DU SOUTIEN EUROPÉEN PRÉVU : 2 500 000 €

DATE DE LANCEMENT DE L'APPEL À PROJETS : 01/07/2025

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES : 30/09/2025

DESCRIPTION ET CONTEXTE :

Le Fond social Européen + est un fonds structurel de l'Union européenne. Sa vocation principale est de contribuer à améliorer les perspectives professionnelles de l'ensemble des citoyens européens, en particulier ceux en situation de précarité ou d'exclusion.

Le Département, en qualité d'Organisme Intermédiaire, s'est ainsi vu confier une enveloppe de crédits délégués permettant la sélection d'opérations éligibles déployées sur son territoire.



Le Département de Seine-Saint-Denis, en qualité d'organisme intermédiaire, s'est vu confier une enveloppe de crédits délégués d'un montant de 24 564 512,70 euros permettant la sélection d'opérations éligibles déployées sur son territoire sur la programmation FSE+ 2021 2027.

Le Département soutient et accompagne les séquanodionisiens en grandes difficultés. En collaboration étroite avec ses partenaires sur tout le territoire, il met en place des actions et des dispositifs d'inclusion permettant aux personnes de sortir de la précarité, notamment par un retour à l'emploi.

La nouvelle programmation du FSE+ permet d'élargir le champ des actions éligibles à des actions plus sociales qui correspondent également à notre champ de compétences, déconnectées d'un objectif immédiat d'accès à l'emploi.

Le présent appel à projets concerne :

La **priorité n°1** du programme national "Favoriser l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale des personnes les plus éloignées du marché du travail et des plus vulnérables/ou des exclus".

L'**objectif spécifique L** : les actions menées au sein des opérations financées doivent promouvoir l'intégration sociale des personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, y compris les personnes les plus démunies et les enfants.

THÈME : Lutte contre les violences faites aux femmes

